

Pour plus de contenu, connectez-vous !

# Proposer un service de Cashback moyennant commission


## Le cadre légal

- Les clients doivent obligatoirement acheter quelque chose pour en bénéficier
- Le maximum pouvant être rendu en espèce est de 60€
- Seul les paiements CB peuvent donner lieu à un remboursement en espèces (pas de paiement par chèque)
- Il y a en principe une obligation d'affichage quand à ça

## Dans Odoo

Si le client paie en CB un montant supérieur au montant dû, alors vous faites distributeur de billet ("cashback").

Un message vous en informe :

Dû	Reçu	Rendu	Méthode
16,30	20,00	3,70	Carte Bancaire (EUR) 
-3,70	⚠ Cela va générer un cashback de 3,70		

Si vous voulez rendre ce service payant, il faut demander au pôle informatique (support-informatique *AROBASE* grap.coop) de créer un article "commission sur cashback".

Ensuite, vous ajoutez l'article sur le ticket avec le montant (calculé par vous), et vous poursuivez classiquement avec le paiement.

---

Revision #2

Created 27 March 2025 11:10:14 by Sandie Favre

Updated 27 March 2025 11:15:07 by Sandie Favre